

Jour de séance 46

le mercredi 30 mai 2012

10 h

Prière.

M. Soucy (Grand-Sault—Drummond—Saint-André) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition à l'appui de l'élevage de cerfs de Virginie au Nouveau-Brunswick. (Pétition 86.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Fitch :

61, *Loi sur la prestation de services régionaux*;

par M. Bertrand LeBlanc :

62, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*.

M. Boudreau donne avis de motion 64 portant que, le jeudi 7 juin 2012, appuyé par M. Collins, il proposera ce qui suit :

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick inclut plusieurs industries comme la pêche, la foresterie, l'agriculture et la construction;

attendu qu'il y a plusieurs travailleurs dans le système d'éducation comme des aides-enseignants, des aides-bibliothécaires et des chauffeurs d'autobus, qui ne travaillent pas à l'année;

attendu que les réformes avancées par le gouvernement fédéral vont faire en sorte qu'il sera encore plus difficile pour les employés saisonniers et les employés éducatifs d'avoir droit à l'assurance-emploi;

attendu que ceci entraînera plusieurs travailleurs à quitter leur communauté afin de trouver de l'emploi à l'année dans d'autres communautés;

attendu que les premiers ministres de Terre-Neuve et Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se font entendre dans leur opposition à ces réformes;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à se prononcer contre les réformes de l'assurance-emploi et à défendre la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Arseneault, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que, le jeudi

31 mai 2012, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : projets de loi 38 et 12 puis motion 59.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. P. Robichaud, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que la composition du Comité spécial de révision de la *Loi sur les langues officielles* soit modifiée par l'ajout du nom de M. Killen. (Motion 65.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 31 mai 2012, la deuxième lecture du projet de loi 61 sera appelée.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 58, 59 et 60 soit appelée. Ensuite, la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 57, 43, 45, 46 et 56.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 25, *Loi modifiant la Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité*;
- 44, *Loi sur la passation des marchés publics*;
- 49, *Loi modifiant la Loi sur le service d'urgence 911*;
- 50, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le transfert de biens réels*;
- 51, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*;
- 52, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*;
- 53, *Loi sur les emprunts de 2012*;
- 55, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 58, *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, il s'élève un débat.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 58 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 58, *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 59, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 59 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 59, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 60, *Loi abrogeant la Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 60 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 60, *Loi abrogeant la Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

La séance, suspendue à 15 h 34, reprend à 15 h 40.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 43, *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle*;
- 45, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*;
- 46, *Loi modifiant la Loi sur les garderies éducatives*;
- 57, *Loi abrogeant la Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 46

(25 mai 2012).